

Coulée de la Divatte à Saint-Sauveur-de-Landemont



Visorando



Randonnée n°4095086

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Partez à l'aventure aux frontières de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Parcourez en famille ce sentier le long de la Divatte et de ses affluents. Aux abords de la Divatte, le parcours passe par un pont gallo-romain, d'anciens moulins à eau et la base de loisirs du Perthuis Churin. Le long de l'Ilette et dans la vallée, découvrez une flore préservée.

Emportez votre pique-nique et randonnez en vous amusant avec le géocaching (chasse au trésor en extérieur à l'aide d'appareils GPS).

Durée :	2h35	Difficulté :	Facile
Distance :	8.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	67m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	75m		
Point haut :	76m	Commune :	Saint-Sauveur-de-Landemont (49270)
Point bas :	28m		



Description

Garez-vous au parking de l'Étang de Rochefort, suivre le balisage **lilas**.

(D/A) Faites le tour de l'étang par le sentier qui le longe. Puis, revenu Rue du Paradis, tournez à droite. Prenez de nouveau à droite, Chemin de Bellevue et poursuivez jusqu'au Gîte d'étape "Le Presbytère".

(1) Au carrefour, prenez à droite sur la Rue de la Divatte et remontez cette rue sur environ 200 m.

(2) Tournez à gauche avant le cimetière pour marcher à travers champs. Suivez ce sentier à travers champs et bois pour déboucher sur une petite route. Allez en face pour atteindre le hameau de la Pelleterie.

(3) Dans le virage, quittez la route et prenez le sentier boisé droit devant. Continuez à travers bois jusqu'à atteindre la Divatte.

(4) Arrivé à la rivière, tournez à gauche pour la longer jusqu'au parking Pertuis où vous rattrapez la D353.

(5) Virez à gauche et suivez cette départementale pendant environ 650 m.

(6) Bifurquez à gauche pour rattraper la route de la Roussinière. Continuez tout droit sur 200 m jusqu'à un virage à gauche et là, quittez la route pour vous engager dans un chemin sur la droite. Allez tout droit jusqu'à la voie qui mène à la Haute Pelleterie et virez à droite en épingle. Rejoignez un croisement à quatre directions.

(7) Prenez à gauche puis encore à gauche 100 m plus loin pour couper à travers champs. Poursuivez tout droit sur 200 m, obliquez à droite et ignorez le chemin qui conduit à la Pionnière pour filer tout droit jusqu'au parking de la station d'épuration et de la Grotte de l'Ilette.

(8) Obliquez sur la gauche pour aller voir la grotte, rebroussez chemin pour prendre le sentier à gauche. Poursuivez sur ce sentier jusqu'à atteindre la Vallée de l'Ilette, site naturel paysager et aménagé pour la promenade.

(9) Continuez tout droit jusqu'à rattraper la D153. Remontez la D153 en prenant par la gauche jusqu'au rond-point et allez tout droit pour arriver sur le parking de l'Étang de Rochefort **(D/A)**.

Points de passages

D/A Étang de Rochefort à St Sauveur de Landemont

N 47.283889° / O 1.252819° - alt. 61m - km 0

1 Gîte d'étape Le Presbytère

N 47.284708° / O 1.255849° - alt. 70m - km 1.52

2 Cimetière de Saint-Sauveur-de-Landemont

N 47.285945° / O 1.257271° - alt. 69m - km 1.7

3 La Pelleterie

N 47.282415° / O 1.27109° - alt. 65m - km 2.95

4 Tourner à gauche et longer la - Divatte (rivière)

N 47.280421° / O 1.2775° - alt. 31m - km 3.72

5 D353

N 47.272159° / O 1.279222° - alt. 36m - km 4.9

6 Route de la Roussinière

N 47.271784° / O 1.27256° - alt. 63m - km 5.57

7 Croisement Route du Moulin Boireau, à gauche

N 47.275799° / O 1.260704° - alt. 74m - km 7.03

8 Parking de la grotte

N 47.281421° / O 1.257872° - alt. 50m - km 7.74

9 Vallée de l'Ilette

N 47.283521° / O 1.255056° - alt. 57m - km 8.17

D/A Étang de Rochefort à St Sauveur de Landemont

N 47.28367° / O 1.252996° - alt. 60m - km 8.45

Informations pratiques

25% de goudron.

A proximité

Saint-Sauveur-de-Landemont

Le bourg de Saint-Sauveur-de-Landemont est bâti sur un promontoire rocheux dominant les vallées profondes du Ruisseau de La Forêt du Parc, qui alimente l'Étang de Rochefort, et du Ruisseau de La Boucherie ou de "Pissaloie" (littéralement "un filet d'eau aussi maigre qu'un pipi d'oie"). Ils vont ensuite grossir La Divatte en bordure de la commune de Barbechat.

La Divatte est un affluent rive gauche de la Loire, d'une longueur totale de 28 km. Elle prend sa source au Puiset Doré. À l'époque romaine, elle était navigable, ce qui permettait aux Romains de remonter la Loire. Ainsi ils établirent un port au Vieux Barbechat : "le Port Tuchurin". Plus tard, son cours formera la frontière historique de l'Anjou et de la Bretagne. Maintenant il partage les départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Petite exception à la règle, La Boissière-du-Doré qui, bien que située sur le versant Anjou de la Divatte fait partie de la Loire Atlantique.

La Grotte de l'Ilette

Pendant la révolution française, un prêtre réfractaire demeurant chez des fermiers où il s'occupait des moutons, venait y célébrer des offices. Les apparitions de la Vierge à Bernadette datent de 1838. Dès 1870, une grotte est aménagée dans les Mauges au Marillais: s'en suivront alors près d'une quinzaine dans les Mauges. Ces aménagements dans les années 1960 parachèveront ce mouvement unique parfois qualifié de "décontagion religieuse".

Sources : www.cpieloireanjou.fr

L'Ail des ours (Allium ursinum)

Les bords de cours d'eau ombragés sont le lieu de développement privilégié de l'ail des ours. Cette espèce très odorante (froissez ses feuilles entre vos doigts et vous comprendrez son nom) est utilisée en cuisine sauvage, en salade, soupe ou pesto. De floraison précoce, elle est à observer dès avril-mai.

Sources : www.cpieloireanjou.fr

L'Anax empereur (Anax imperator)

Les mares en périphérie du bourg de Saint-Sauveur-de-Landemont et la vallée de la Divatte hébergent plus de 20 espèces de libellules différentes. De par sa taille et ses belles couleurs vertes et bleues, l'Anax empereur est celle que l'on observe le plus facilement.

Cynfaël, le Prince du Safran à Saint-Sauveur-de-Landemont

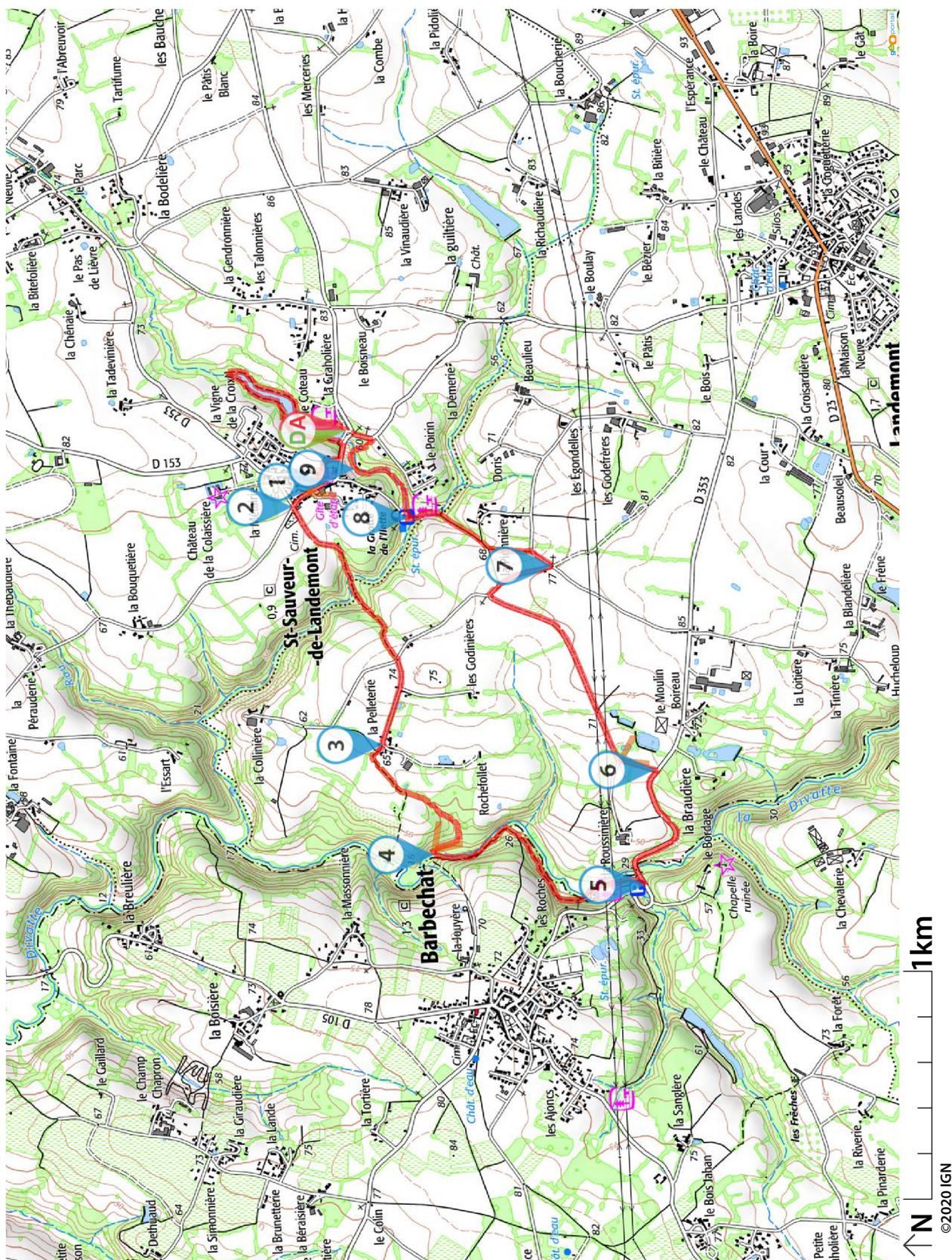
Visitez la safranière sur demande de mars à novembre le matin. Sabrina vous explique son fonctionnement et vous propose une dégustation et des fiches recettes. Vous pourrez aussi y acheter des produits fabriqués à base de safran.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-coulee-de-la-divatte-a-saint-sauveur-de/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

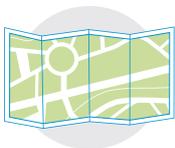
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.